

LE DOSSIER



SCIENTIFIQUES ET HORS LA LOI

Par Olivier Pascal-Moussellard

Chercheurs, ingénieurs, professeurs... Face à l'inaction climatique, ils sont nombreux à basculer dans la désobéissance civile. Quitte à entrer dans l'illégalité.



Plus ça va mal, plus ça ressemble à un remake de *L'Étrange Défaite*: même aveuglement des dirigeants, même myopie du peuple français. Deux tares auxquelles l'historien Marc Bloch imputait une lourde responsabilité dans la débâcle en 1940, et qui nous conduisent tout droit vers un autre désastre – environnemental cette fois, affirment des milliers de scientifiques. Après un nouvel été meurtrier en incendies et un mois de septembre marqué par un record de températures qui «dépasse l'entendement»¹, ils espéraient un sursaut du gouvernement, un changement de trajectoire pour éviter le mur qui vient. Mais rien. Rien qui soit à la hauteur des appels du Giec, des coups de gueule du secrétaire général de l'ONU et des coups de crosse... du pape: «Pourquoi veut-on préserver aujourd'hui un pouvoir qui laissera le souvenir de son incapacité à intervenir lorsqu'il

était urgent de le faire?», s'interrogeait début octobre François dans son exhortation apostolique. Oui, pourquoi? Écourrés par le déni des dirigeants politiques, Julian, Julia, Cédric et Pierre, toutes et tous chercheurs, sont «fatigués d'être pris pour des cons». Pendant des années, ils ont rendu leurs rapports à l'heure, répondu poliment aux questions, reddit l'urgence de se libérer de notre dépendance aux énergies fossiles. Ils l'ont fait sans déroger à la «neutralité scientifique» à laquelle les oblige leur blouse blanche. Mais le temps se gâte trop vite, les chiffres sont affolants. Alors ils ont décidé d'entrer en résistance. En désobéissance civile.

«Il me coûte moins à tout point de vue de subir le châtiment encouru pour avoir désobéi à l'État qu'il m'eût coûté d'y obéir, écrivait David Thoreau en 1849². Dans ce dernier cas, je ne pourrais que me sentir misérable.» Châtiment encouru par le philosophe américain? Une nuit au mitard pour avoir re-»

Le ministère de la Transition écologique, à Paris, aspergé de peinture par des militants du groupe écologiste Dernière Rénovation, le 6 janvier.



»» fusé de payer ses impôts à un État tolérant l'esclavage et lancé dans une guerre injuste contre le Mexique. Quelques heures en cellule de garde à vue – c'est ce qui attend aussi les chercheurs désobéissants quand ils franchissent la ligne jaune. Elliott s'y est préparé, en ce matin trop chaud de septembre où il observe l'entrée visiteurs du ministère de l'Économie et des Finances, à Paris. Dans quelques minutes, le jeune ingénieur en énergétique tentera de s'y enchaîner avec quatre militants du collectif Dernière Rénovation, pour protester contre l'«incroyable incurie de l'État en matière de rénovation thermique, désastreuse pour l'environnement et responsable de plusieurs milliers de morts chaque année dans des appartements mal isolés». L'action n'a pas duré trois minutes. Le temps pour Elliott et ses camarades de se précipiter vers l'entrée... et pour une vingtaine de policiers de leur tomber dessus, les retourner sur le ventre et leur faire goûter la poussière du bitume. Pendant que la voiture de Bruno Le Maire filait vers le Conseil des ministres, un fourgon emmenait Elliott au commissariat du 4^e arrondissement.

Octobre, mois de la désobéissance ? Le 5, une trentaine de chercheurs devaient comparaître devant la justice pour avoir occupé, en avril 2022, la galerie de paléontologie du Muséum d'histoire naturelle ³. Un happening aux pieds d'un squelette de mammouth, sans haine ni violence, porté par une conscience très claire que la sixième extinction est en cours et «qu'on ne peut pas détenir un savoir qui ne souffre aucune contestation sur la gravité de la situation et rester silencieux devant l'inaction scandaleuse du gouvernement», explique Pierre Mathieu. Professeur de mathématiques à l'université d'Aix-Marseille et militant au sein du collectif Scientifiques en rébellion, Pierre était de la virée au musée. Combien sont-ils, au juste, ces chercheurs sortis de l'ombre ? «Quatre cents membres actifs et plusieurs milliers de sympathisants, assure Julian Caffrey, issu du même collectif. C'est beaucoup plus qu'il y a deux ans.» En 2020, un millier de scientifiques avaient déjà signé un appel à la désobéissance dans *Le Monde*, choqués que «les jeunes d'aujourd'hui et les générations futures aient à payer les conséquences de la catastrophe sans précédent que nous sommes en train de préparer». Le gouvernement n'a presque pas bougé, la catastrophe s'est rapprochée. Cette fois, la coupe est pleine.

«Quelque chose a changé», reconnaît le mathématicien Cédric Villani, qui reçoit à 7 heures du matin dans un café du 13^e arrondissement de Paris. Il y a cinq ans, on pouvait encore espérer discuter avec les géants de l'industrie fossile. Aujourd'hui, ce serait folie ou naïveté. Face à ce mur, d'autres

méthodes sont nécessaires pour briser le déni, parmi lesquelles la désobéissance. De grands scientifiques l'ont fait bien avant nous, comme le géographe Élisée Reclus pendant la Commune ou le chimiste et botaniste François-Vincent Raspail, emprisonné à maintes reprises pour sa participation aux révoltes de 1830 et 1848 : cela ne retire rien à leurs mérites scientifiques.» L'après-midi même, Cédric Villani grimpait dans un platane devant le ministère de la Transition écologique. Un accrobranche «improvisé», assure-t-il, pour exprimer sa solidarité avec le militant écologiste Thomas Brail, qui y poursuivait une grève de la faim afin de protester contre le projet d'autoroute A69 entre Toulouse et Castres (il sera délogé de son arbre quelques heures plus tard, manu militari).

Quelque chose a changé – mais quoi ? La peur de «[se] sentir misérable», comme l'écrivait Thoreau ? Ou la prise de conscience qu'il faut réinterroger une science pas totalement étrangère à la crise : «Si la science n'est pas coupable de tout le malheur du monde [...], il semble difficile de la blanchir tout à fait», souligne l'astrophysicien Aurélien Barrau dans son petit essai percutant *L'Hypothèse K*. Plutôt que de se tordre les mains devant le désastre, ajoute-t-il, la communauté scientifique, «si elle existe, pourrait constituer un microcosme de résistance». C'est ce qu'ont décidé de faire des dizaines de chercheurs, pour qui le «business as usual» n'est plus une option. Leur résistance est réfléchie et non violente (une règle non négociable de la désobéissance civile). Ils ou elles ne se sont résolus à sauter le pas qu'après avoir acquis la conviction qu'alerter, informer, mettre en garde ne suffit plus – même dans une démocratie. «On peut rêver, mais l'idée qu'on va changer le monde en expliquant les choses patiemment n'a malheureusement jamais très bien fonctionné», soupire Julia Steinberger, professeure de physique à l'université de Lausanne et familière des plages arrières des fourgons de police. Demandez aux suffragettes, à



Ci-dessus:
Elliott, ingénieur et
militant de Dernière
Révolution,
se retrouve à terre
lors d'une action
devant le ministère
de l'Économie,
à Paris, le
27 septembre.
À droite: en
avril 2022,
une trentaine
de chercheurs
occupaient
la galerie de
paléontologie du
Muséum d'histoire
naturelle, à Paris.

Martin Luther King! La pédagogie a ses limites face à des responsables qui savent, mais qui, faute de courage politique, ne font rien de substantiel. Il faut donc perturber, pour les empêcher de se réfugier dans le déni. Ce n'est pas une décision facile, mais ce n'est rien comparé à la honte que nous ressentirons dans dix ans, quand il sera trop tard et que nous n'aurons rien fait...» L'angoisse n'est pas feinte. Tous les chercheurs désobéissants confient le poids du stress face à l'aggravation de la crise environnementale, une inquiétude qui les a rongés jusqu'à ce qu'ils se décident à agir : «*Se mentir à soi-même est de moins en moins facile, une fois que vous avez compris la situation*, raconte Sébastien, maître de conférences à l'université de Bourgogne et six gardes à vues au curriculum vitæ. *Quel sens cela aurait-il de poursuivre bien au chaud mes recherches en mécanique quantique qui, si rien ne change, perdront toute signification?*»

Dans les prochains mois, Sébastien sera jugé pour des blocages de route (notamment sur le Tour de France), le «peinturage» en orange vif de la façade du ministère de la Transition écologique et d'autres opérations à forte dimension symbolique et médiatique. Si nombre de ses collègues approuvent l'objectif, tous ne sont pas d'accord avec la méthode. Le physicien Étienne Klein, par exemple : «*Plusieurs choses me troublent dans ces actions menées au nom de la science. D'abord, je crois que la pédagogie devrait rester le moteur essentiel de la discussion sur le climat. J'ai constaté que, bien souvent, ceux qui protestent dans la rue contre la "catastrophe" sont souvent incapables d'expliquer le fonctionnement de l'effet de serre. On n'a donc pas suffisamment expliqué. Mais plus problématique encore me semble être la violence – fût-elle verbale – sous-jacente dans la désobéissance: je ne crois pas à une démocratie où la vérité serait détenue par celui qui parle le plus fort.*» Elle l'est déjà, lui répondent les scientifiques rebelles. Et les forts en gueule ne sont pas les chercheurs mais les patrons de l'industrie fossile ou de l'agrochimie qui ont l'oreille des dirigeants – eux. «*Sur la transition écologique, l'industrie et ses lobbies ont défini l'alpha et l'oméga de la pensée d'Emmanuel Macron et d'Elisabeth Borne, affirme Sébastien. L'alpha, c'est l'idée qu'il n'existe pas d'alternative au modèle de production et de consommation effrénées. L'oméga est l'affirmation que les Français y seraient accros et réfractaires au changement. C'est faux! Vous trouvez que la France nage dans le bonheur, dans ce modèle de surproduction et d'anxiété environnementale?*»

Si Elliott, le jeune ingénieur en énergétique plaqué sur le bitume, avait pu lever les yeux, il aurait aperçu, alignées sur la façade de Bercy, d'immenses affiches affirmant l'engagement de l'État dans la transition écologique : «À BERCY ON AGIT. FRANCE NATION VERTE». Bel exemple de novlangue, se désolent les désobéissants, venant d'un État sanctionné deux fois par le Conseil d'État pour... l'insuffisance des mesures engagées afin de baisser de 40 %, d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre. Des objectifs pourtant inscrits dans la loi, rappellent-ils : faudra-t-il placer l'État en garde à vue ? «*Il y a un an, Emmanuel Macron osait demander "qui aurait pu prédire la crise climatique?" – en totale contradiction avec ce que la science expose depuis des années, énumère Sébastien. Aujourd'hui, il passe du déni au mensonge, en assurant qu'il a vraiment pris la question au sérieux... après avoir renvoyé l'essentiel des propositions de la Convention citoyenne et en proposant des techno-solutions qui ne seront, au mieux, qu'un pansement sur la catastro*

LES CHERCHEURS PASSENT À LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE

LE DOSSIER

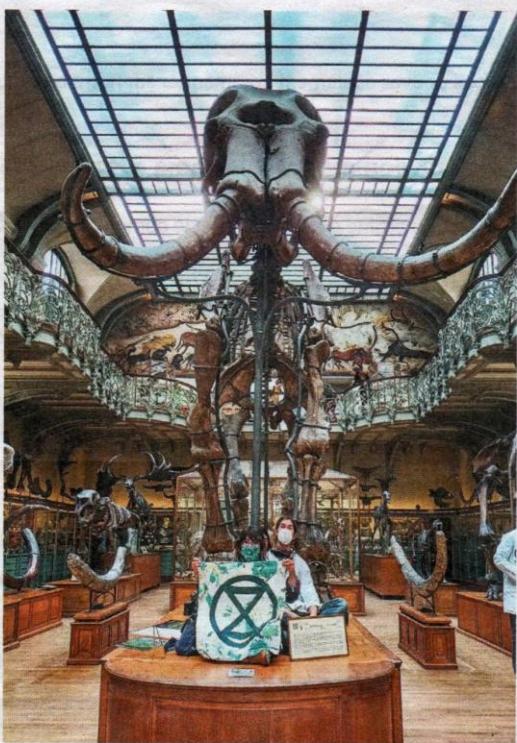
trophe. Il refuse net de parler de sobriété, seule réponse efficace aux drames qui se préparent, et atteignable pourvu que l'on construise une société plus juste.»

Prendre la science au sérieux. Surtout quand elle annonce de mauvaises nouvelles. Et poser les bonnes questions, surtout celles qui fâchent. Comme la finalité du progrès technologique sur une planète exsangue, par exemple : «*Davantage d'énergie disponible, fût-elle parfaitement propre et sans connivence avec les bombes, constituerait-elle une bonne nouvelle?*», ose s'interroger Aurélien Barrau. Opérer une révolution dans les têtes, c'est toute l'ambition de la désobéissance, de David Thoreau à Rosa Parks et de Gandhi à Mandela. Personne ne le fait par plaisir et tout le monde n'est pas taillé pour cela. À Scientifiques en rébellion, à Dernière Rénovation, aux Soulèvements de la Terre, les actions font toutes l'objet de concertations, de débats, de discussions, transformant l'accusation d'«écoterrorisme» en total non-sens. Le Conseil d'État ne s'y est pas trompé, en annulant le décret gouvernemental qui voulait dissoudre Les Soulèvements de la Terre, et les juges semblent de plus en plus réticents à condamner lourdement des militants animés par la défense de l'intérêt général (voir p. 27). Par conséquent, confie un avocat souvent appelé à plaider sur le sujet, «*ce qui m'étonne n'est pas tant que les actes de désobéissance augmentent, c'est qu'ils ne soient pas plus nombreux, vu les dangers qui pointent à l'horizon.*» L'horizon proche, pour les chercheurs en rébellion, c'est la COP28, qui ouvre le 30 novembre à Dubaï. Rendez-vous a été pris pour qu'elle ne soit pas le vingt-huitième épisode de notre *Étrange Défaite*, mais la première lueur d'une réelle éclaircie ●

1 Dixit l'observatoire européen Copernicus.

2 La Désobéissance civile, éd. Gallmeister, 48 p.

3 Le procès a été reporté au 30 novembre.



« CES ACTIONS PARTICIPENT DE LA DÉMOCRATIE »

L'urgence climatique devrait inciter la justice à accepter des formes de mobilisation illicites, explique Paul Mathonnet, avocat au Conseil d'État.

Le 3 mai à Grenoble, devant BNP Paribas. Des membres de Scientifiques en rébellion et d'Extinction Rébellion manifestent contre les investissements de la banque dans les énergies fossiles.

L'article 122-7 du Code pénal prévoit qu'en cas de danger imminent, un acte constituant une infraction en temps normal devient licite s'il était « nécessaire » pour éviter que ce danger ne se réalise et s'il reste proportionné à ce dernier. La défense de l'environnement peut-elle emprunter cette crête étroite du droit pour faire avancer sa cause ? La réponse de Paul Mathonnet, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Propos recueillis par Olivier Pascal-Moussellard

DÉSOBÉISSANCE OU LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

« En 2021, la Cour de cassation a examiné des pourvois formés par des militants condamnés pour vol après avoir dérobé dans des mairies le portrait d'Emmanuel Macron afin de protester contre l'inaction climatique. Pour l'état de nécessité, il est exigé que l'acte ait été à même d'écartier le danger, ce qui est difficile à établir face au dérèglement climatique. Nous avons donc choisi de plaider que ces dérèglements s'inscrivent dans une démarche militante sur un su-

jet d'intérêt général, qu'ils participent de l'exercice de la liberté d'expression et qu'une condamnation même légère constitue une atteinte disproportionnée à cette liberté. La Cour de cassation nous a donné raison sur le premier point : même un vol peut relever du périmètre de la liberté d'expression. Elle a ensuite fixé des critères pour guider les tribunaux dans l'appréciation de ce qui peut être ou non punissable et a validé des condamnations à des peines d'amende au regard de ces critères. Nous avons alors formé devant la Cour européenne des droits de l'homme un recours qui est actuellement traité comme une "affaire à impact" ¹. Plus récemment, en 2023, la Cour de cassation a donné raison à une cour d'appel qui avait relaxé des militants, ce qui montre l'utilité de cette jurisprudence et le chemin parcouru. C'est donc la liberté d'expression et non l'état de nécessité qui assure actuellement une protection aux actes de désobéissance civile. »

UNE CHANCE POUR LA DÉMOCRATIE ?

« Certains juges ont pris conscience que ces actions de désobéissance civile sont un fait social appelé à croître avec la crise environnementale, et qu'il vaut mieux l'accepter et le réguler plutôt que le condamner de manière abstraite et générale. Quand il annule la dissolution des Soulèvements de la Terre, le Conseil d'État constate que les actions de démantèlement des mégabassines étaient symboliques et relevaient de la désobéissance civile. C'est déjà une avancée puisque certains considèrent que la désobéissance civile n'a pas sa place en démocratie. Une société démocratique travaillée par l'anxiété climatique ne peut pas trouver d'équilibre sans admettre que certaines formes d'expression peuvent enfreindre la loi pénale dès lors qu'elles sont non violentes et aux conséquences limitées. Elles participent de la démocratie : que demandent les militants sinon une meilleure application de la loi, y compris par l'État ? Transgresser la loi pour exiger son application effective, c'est le paradoxe qui fait la force de la désobéissance civile. Ce la requiert une certaine souplesse de la part de l'État et une responsabilité importante de la part des mouvements écologistes. C'est un moyen utile pour créer le rapport de force dont l'acceptation est le propre d'une société démocratique. » ●

¹ Affaires particulièrement importantes pour le développement du système de protection des droits de l'homme.

